



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 26 SEPTEMBRE 2022

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Bruno COUSEIN

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, Mme Anouk BRETON, M. Michel DAGBERT, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Guy HEDDEBAUX, M. Sébastien HENQUENET, M. René HOCQ, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, Mme Marine LE PEN, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, Mme Cécile YOSBERGUE, Mme Zohra OUAGUEF.

Excusé(s) : M. Daniel MACIEJASZ, M. François LEMAIRE, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Nicole CHEVALIER, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Daniel KRUSZKA, M. Philippe MIGNONET, M. François VIAL.

Absent(s) : Mme Séverine GOSSELIN.

**REMPLACEMENT DE MADAME DENISE BOCQUILLET AU SEIN DE LA 2ÈME
COMMISSION THÉMATIQUE "SOLIDARITÉS HUMAINES"**

(N°2022-309)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-15, L.3121-23 et L.3121-24 ;

Vu la délibération n°2021-264 du Conseil départemental en date du 15/07/2021 « Formation des Commissions Thématiques du Conseil départemental » ;

Vu le Règlement Intérieur du Conseil départemental du Pas-de-Calais et notamment ses articles 18 et 20 ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental annexé ci-joint ;

Considérant le décès de Madame Denise BOCQUILLET, le 19 juillet 2022 ;

Considérant la vacance d'un siège au sein de la 2^{ème} commission « Solidarités Humaines » ;

Madame Zohra OUAGUEF, intéressée à l'affaire, n'a pris part ni au débat, ni au vote.

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

A l'unanimité de ne pas procéder à cette nomination au scrutin secret.

Article 2 :

De désigner Madame Zohra OUAGUEF, membre du groupe « Union pour le Pas-de-Calais », pour siéger au sein de la 2^{ème} commission « Solidarité Humaines », en remplacement de Madame Denise BOCQUILLET.

Article 3 :

D'acter en conséquence la nouvelle composition de la 2^{ème} commission telle que reprise ci-dessous :

2^{ème} commission « Solidarités Humaines » :

- 1 - Florence WOZNY
- 2 – Daniel KRUSZKA
- 3 – Jean-Claude LEROY
- 4 –Véronique THIEBAUT
- 5 – Sandra MILLE
- 6 – Fatima AIT-CHIKHEBBIH
- 7 – Karine GAUTHIER
- 8 – Audrey DESMARAI
- 9 – Laurence LOUCHAERT
- 10 –Zohra OUAGUEF
- 11 – Aline GUILLUY
- 12 – Ingrid GAILLARD
- 13 – Maryse JUMEZ
- 14 – Marie-Line PLOUVIEZ
- 15 – Brigitte BOURGUIGNON

Dans les conditions de vote ci-dessous :

<p>Pour : 76 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 1 voix (Groupe Union pour le Pas-de-Calais) Absent sans délégation de vote : 1 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)</p>

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 26 septembre 2022

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Direction Générale des Services
Direction de l'Assemblée et des Elus

RAPPORT N°10

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 26 SEPTEMBRE 2022

REMPLACEMENT DE MADAME DENISE BOCQUILLET AU SEIN DE LA 2ÈME COMMISSION THÉMATIQUE "SOLIDARITÉS HUMAINES"

Lors de sa réunion du 15 juillet 2021 et conformément à l'article 36 du Règlement Intérieur du Conseil Départemental (RICD), le Conseil départemental a adopté la composition de six commissions thématiques.

Suite au décès de Madame Denise BOCQUILLET survenu le 19 juillet dernier, le siège qu'elle occupait au sein de la 2^{ème} commission « solidarités humaines », est devenu vacant.

Conformément au dixième alinéa de l'article 36 du RICD qui dispose : « *en cas de vacance d'un siège au sein d'une commission thématique pour quelque cause que ce soit, le groupe d'élus auquel appartenait le conseiller départemental, communique le nom du remplaçant au Président du Conseil départemental. Il siègera pour la durée du mandat restant à courir dans la commission où avait été nommé son prédécesseur. Il est ensuite procédé à ce remplacement lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée départementale* », Monsieur Alexandre MALFAIT m'a communiqué le nom de Madame Zohra OUAGUEF pour combler ce siège vacant.

Pour mémoire le remplacement des conseillers départementaux au sein des commissions thématiques revêt un caractère obligatoire et ce, en application de l'alinéa 4 de l'article 31 du RICD qui mentionne : « [...] *Chaque conseiller départemental est membre d'au moins une commission thématique* ».

La composition de la 2^{ème} commission thématique serait alors la suivante :

- 1 - Florence WOZNY (Présidente)
- 2 – Daniel KRUSZKA
- 3 – Jean-Claude LEROY
- 4 –Véronique THIEBAUT
- 5 – Sandra MILLE
- 6 – Fatima AIT-CHIKHEBBIH

7 – Karine GAUTHIER
8 – Audrey DESMARAI
9 – Laurence LOUCHAERT
10 –Zohra OUAGUEF
11 – Aline GUILLUY
12 – Ingrid GAILLARD
13 – Maryse JUMEZ
14 – Marie-Line PLOUVIEZ
15 – Brigitte BOURGUIGNON

Il convient dès lors de statuer sur cette affaire et le cas échéant :

- De décider à l'unanimité au titre de l'article L 3121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, de ne pas procéder à cette désignation au scrutin secret.
- De désigner un membre du groupe « Union pour le Pas-de-Calais » pour siéger au sein de la 2^{ème} commission « solidarités humaines », en remplacement de Madame Denise Bocquillet et selon les modalités reprises au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY